

Le député du Yukon (M. Nielsen) a relancé la controverse en alléguant que le ministère aurait commis des irrégularités . . .

En somme, il m'a accusé explicitement d'avoir fait des allégations. Je lui ai alors répondu que ce n'était pas vrai.

**Mme le Président:** Je dois interrompre le député. Il lui serait permis de soulever la question de privilège si le motif de sa question découlait des délibérations d'aujourd'hui. Mais si elle résulte des délibérations d'hier, il sait qu'il doit me remettre le préavis d'usage. J'attends donc ce préavis et j'écouterai le député plus tard.

**M. Nielsen:** Madame le Président, j'ai tenté de simplifier les choses pour ne pas faire perdre de temps à la Chambre. Tout ce que je voulais ajouter à la question soulevée aujourd'hui, afin de ne pas avoir à y revenir demain, c'est que si le fonctionnaire qui a rédigé la réponse s'était donné la peine de lire le hansard du 26 janvier 1981 à la page 6544, il aurait constaté que je n'avais pas fait de telles allégations.

J'inviterais donc les secrétaires parlementaires et tous les autres qui sont chargés de transmettre des réponses rédigées par le ministère, à y regarder deux fois avant d'accuser un député de faire de fausses allégations.

**Des voix:** Bravo!

**Mme le Président:** Je prends bonne note de la démarche du député et je suppose que la Chambre n'en fera pas moins.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### COMITÉ SPÉCIAL MIXTE DE LA CONSTITUTION DU CANADA

#### DÉPÔT DU RAPPORT DU COMITÉ

Le rapport du comité spécial mixte de la Constitution du Canada—M. Joyal.

[*Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.*]

## Questions au Feuilleton

[Traduction]

### PÊCHES ET FORÊTS

#### LE 3<sup>e</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT—M<sup>lle</sup> CAMPBELL

**Mlle Coline Campbell (South West Nova):** Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité permanent des pêches et des forêts. Si la Chambre y consent, j'ai l'intention de proposer ultérieurement l'adoption de ce rapport.

\* \* \*

## PÉTITIONS

#### M. SIDDON—LE PLAN DE GESTION DU HARENG POUR 1981—LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA DÉLIVRANCE DES PERMIS

**M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud):** Madame le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition au nom d'un grand nombre de pêcheurs au hareng de la Colombie-Britannique qui s'opposent au plan de gestion prévu pour la saison de 1981 qui doit s'ouvrir au cours des prochaines semaines. Le plan de gestion du hareng pour 1981 a été conçu sans tenir compte de l'avis des fonctionnaires et des experts du ministre. Les changements de dernière minute apportés au système de délivrance des permis et le tirage au sort que l'on a décidé d'établir vont totalement à l'encontre du plan de 1980 qui n'a jamais été expérimenté. Par conséquent, les signataires de la pétition demandent ce qui suit:

Les soussignés protestent par les présentes contre toute tentative du gouvernement du Canada d'imposer aux pêcheurs au hareng de la Colombie-Britannique une décision de dernière minute à l'égard de la délivrance des permis sans leur permettre d'exprimer leur avis sur cette mesure très importante et prient la Chambre des communes de rejeter également toute proposition en ce sens et de demander plutôt au ministre de mettre en œuvre le plan de 1980 qui a été mis au point en collaboration avec les pêcheurs.

Par conséquent, au nom de ces pétitionnaires, je demande que l'on examine sérieusement leur appel au ministre des Pêches et Océans (M. LeBlanc) et au gouvernement du Canada.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et ministre des Finances):** Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: nos 259, 699, 988, 1497, 1732, 1847 et 1848.

Je demande, madame le Président, que les autres questions soient reportées.